

Objet : Restrictions d'utilisation AD Paris Charles de Gaulle (LFPG)
Travaux de réhabilitation de la voie C entre les voies UC4 et UC5 exclues et de la voie U entre la voie UC2 exclue et la voie UC3 incluse

En vigueur : du 17 mars 2025 au 30 juin 2025

Lieu : AD : Paris Charles De Gaulle LFPG

ACTIVITÉ

Fermeture de la voie C entre les voies UC4 et UC5 exclues et de la voie U entre la voie UC2 exclue et la voie UC3 incluse

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ

Du 17 mars 2025 à 1800 au 30 juin 2025 à 1200

GESTIONNAIRE

Aéroport de Paris CDG (LFPG)

DISPOSITIONS PARTICULIERES

Préambule

Les travaux de réhabilitation de la voie C entre les voies UC4 et UC5 exclues et de la voie U entre la voie UC2 exclue et la voie UC3 incluse imposent leurs fermetures H24 selon le plan en Annexe 1

Description

Fermeture H24 des voies et des postes de stationnement avions suivants :

- C entre les voies UC4 et UC5 exclues
- U entre les voies UC2 exclue et UC3 incluse
- Jonction voie UC3 entre les voies C et U
- Postes N01, N02, N03, N04, N31, N33, N41, N43

NOTA BENE : tout changement des dates initiales sera confirmé par NOTAM

